



BANQUE CENTRALE DU CONGO

NOTE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

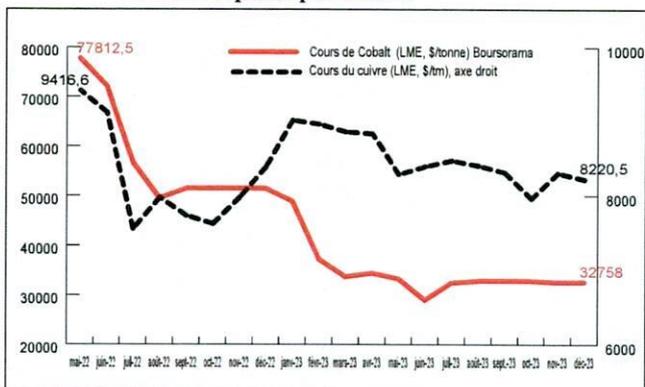
Numéro 12.1/2023, semaine du 1^{er} au 08 décembre 2023

CONJONCTURE ECONOMIQUE EN BREF

I. Evolution de la conjoncture internationale et régionale

- Les développements économiques récents restent caractérisés par les échanges autour des défis majeurs de l'économie mondiale, notamment ceux liés au changement climatique. En effet, lors des réunions de la COP 28, les participants ont appelé au renforcement de la coopération internationale pour soutenir le processus de transition énergétique. Cependant, il a été relevé que la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone exige des investissements substantiels dans l'électricité verte et le stockage de l'énergie. C'est dans ce cadre que la BAD appelle à accroître le financement de l'action climatique et de la croissance verte en Afrique, et ce en raison de lourds tributs causés par le changement climatique sur le continent.
- Au niveau interne, la tendance à l'atténuation des tensions sur le marché des changes et sur celui des biens et services s'est poursuivie au cours de la semaine sous analyse. Ce résultat tient principalement du renforcement des efforts de stabilisation de l'économie, par la Banque centrale et le Gouvernement.

Graphique 1. Evolution mensuelle des prix des principaux produits miniers exportés par la RDC.



Source: BCC, sur base des données de Bourse-les échos, Boursorama.com, et Goldrate24.fr.

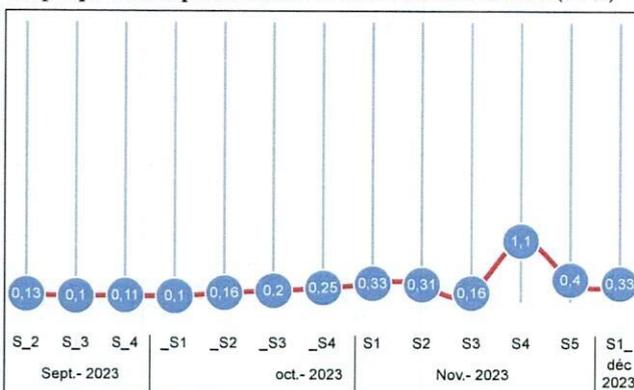
- En rythme hebdomadaire, la tonne du cuivre s'est négociée à 8.220,4 USD enregistrant une légère baisse hebdomadaire de 1,3%, alors que le prix du cobalt s'est globalement maintenu à son niveau de la semaine passée à 32.758,0 USD.
- Le baril de pétrole a fléchi de 6,3%, à la suite des inquiétudes au sujet des perspectives de l'économie chinoise et d'une offre excédentaire du pétrole en provenance des Etats-Unis.
- Quant aux prix du blé et du maïs, ils ont augmenté de 8,18% et 1,29%, respectivement en raison des conditions climatiques caractérisées par des vagues de sécheresse, impactant négativement l'offre des céréales.

II. Evolution des principaux indicateurs de la conjoncture économique de la RDC

2.1. Evolution de la croissance et de l'inflation

- Les dernières estimations renseignent une augmentation de l'activité productive de 6,2% en 2023, attestant de la performance de l'économie congolaise, en dépit d'un environnement international difficile et incertain. Cette croissance, portée par le dynamisme des industries extractives, est supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne estimée à 3,5%.
- L'inflation a ralenti pour la deuxième semaine consécutive, attestant de la décélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, à la première semaine du mois de décembre 2023, l'inflation hebdomadaire est ressortie à 0,33% contre 0,41% la semaine précédente. En cumul et en glissement annuel, le taux d'inflation se situe à 22,13% et 23,29%, respectivement.

Graphique 2. Comportement de l'inflation hebdomadaire (en %)



Source: Banque Centrale du Congo, sur base des données de l'INS.

- Toutefois, en termes de contribution, le poste « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a contribué à hauteur de 0,2 point à l'indice global.

Tableau 1. Variation des indices de principales fonctions de production

	Pondérations	Variation en pts de %
1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	70,0%	-0,11
2. Articles d'habillement et chaussures	4,5%	-0,08
3. Transports	4,4%	0,17
4. Biens et services divers	4,3%	-0,08

Source: Banque Centrale du Congo.

Tableau 2. Evolution de l'inflation mensuelle et en glissement annuel en 2023

	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	Sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
Inflation mensuelle	2,54	1,59	1,47	1,01	0,79	2,29	5,79	0,86	0,53	0,72	2,330	
Inflation en glissement annuel	15,47	16,82	16,89	16,87	16,57	17,7	23,34	22,62	21,86	21,66	23,17	23,29

Source: Banque Centrale du Congo, sur base des données de l'INS.

MCM

2.2. Comportement du taux de change

- Sur le marché des changes, l'évolution du taux de change se caractérise par des faibles variations sur les deux segments. A l'indicatif, la monnaie nationale s'est légèrement dépréciée de 0,40%, en rythme hebdomadaire, alors qu'au parallèle, elle s'est appréciée de 0,66%.
- Les cours indicatif et parallèle se sont établis, respectivement à 2.626,89 CDF et 2.665,84 CDF le dollar américain au 08 décembre 2023.

Tableau 3. Evolution du taux de change interbancaire et parallèle

Date	Cours indicatif		Cours parallèle			
	Moyen	Var. (%)	Acheteur	Vendeur	Moyen	Var. (%)
<i>Evolution mensuelle du taux de change, et de sa variation (en %)</i>						
30-déc-22	2016,6		2126,6	2150,0	2138,3	
31-janv-23	2032,5	-0,8	2190,0	2250,0	2220,0	-3,7
28-févr-23	2036,0	-0,2	2291,7	2311,0	2301,4	-3,5
31-mars-23	2036,3	-0,02	2318,0	2326,0	2322,0	-0,9
28-avr-23	2230,6	-8,7	2331,0	2346,0	2338,5	-0,7
31-mai-23	2316,5	-3,7	2350,0	2361,0	2355,5	-0,7
29-juin-23	2411,9	-4,0	2418,3	2437,2	2427,8	-3,0
31-juil-23	2427,9	-0,7	2433,0	2541,0	2487,0	-2,4
31-août-23	2488,8	-2,4	2465,0	2495,0	2480,0	0,3
29-sept-23	2487,2	0,07	2535,8	2557,5	2546,7	-0,04
31-oct-23	2 589,9	-4,0	2 582,5	2 603,3	2 592,9	-1,8
30-nov-23	2 654,6	-2,4	2 660,0	2 688,3	2 674,2	-3,0
<i>Evolution hebdomadaire du taux de change, et de sa variation (en %)</i>						
29-sept-23	2 487,2	0,8	2 468,0	2 495,0	2 481,5	1,2
06-oct-23	2 500,7	-0,5	2 508,0	2 545,0	2 526,5	-1,8
13-oct-23	2 510,4	-0,4	2 518,3	2 558,3	2 538,3	-0,2
20-oct-23	2 552,3	-1,6	2 523,3	2 550,0	2 536,7	0,1
27-oct-23	2 598,5	-1,8	2 535,83	2 557,5	2 546,7	-0,4
03-nov-23	2 544,9	2,1	2 537,5	2 558,3	2 547,9	-0,05
10-nov-23	2 574,7	-1,2	2 613,3	2 632,5	2 622,9	-2,9
17-nov-23	2 649,6	-2,8	2 616,7	2 636,7	2 626,7	-0,1
24-nov-23	2 641,7	-0,3	2 657,5	2 698,3	2 677,9	-1,9
01-déc-23	2 616,5	1,0	2 669,2	2 697,5	2 683,3	-0,2
08-déc-23	2 626,9	-0,40	2 651,7	2 680,0	2 665,8	0,4
<i>Evolution journalière du taux de change (semaine sous analyse)</i>						
20-nov-23	2 622,6	1,03	2 617,5	2 635,8	2 626,7	0,00
21-nov-23	2 644,7	-0,84	2 619,2	2 639,2	2 629,2	-0,10
22-nov-23	2 645,7	-0,04	2 636,0	2 663,0	2 649,5	-0,77
23-nov-23	2 635,6	0,38	2 647,5	2 687,5	2 667,5	-0,67
24-nov-23	2 641,7	-0,23	2 657,5	2 698,3	2 677,9	-0,39
27-nov-23	2 654,2	-0,47	2 661,7	2 695,0	2 678,3	-0,01
28-nov-23	2 638,4	0,60	2 643,3	2 685,0	2 664,2	0,53
29-nov-23	2 625,1	0,51	2 656,7	2 689,2	2 672,9	-0,33
30-nov-23	2 654,6	-1,11	2 660,0	2 688,3	2 674,2	-0,05
01-déc-23	2 616,5	1,46	2 669,2	2 697,5	2 683,3	-0,34
08-déc-23	2 626,9	1,41	2 651,7	2 680,0	2 665,8	-0,16

Source: Banque Centrale du Congo.

III. Recommandations en termes des réactions des politiques macroéconomiques

3.1. Au plan de la politique monétaire et de change

- Poursuite de la politique monétaire restrictive;
- Maintien de la surveillance rapprochée des facteurs de liquidité bancaire.

3.2. Au plan de la coordination des politiques budgétaire et monétaire

- Renforcement de la coordination des politiques conjoncturelles;
- Respect strict du pacte de stabilité consacrant le non financement monétaire du déficit de l'Etat;

IV. Facteurs de risque et recommandations

4.1. Facteurs de risque

Au plan externe

- Les contrecoups du durcissement monétaires par les grandes banques centrales du monde;
- L'intensification des tensions géopolitiques, notamment au Proche-Orient, et la fragmentation géoéconomique;
- Les perspectives économiques moins reluisantes en Chine à l'effet de peser négativement sur la croissance mondiale.

Au plan interne

- La poursuite de la guerre dans la partie Est du pays;
- Le relâchement éventuel dans la mise en œuvre des mesures de stabilisation prises pour atténuer les pressions sur les marchés des changes et des biens et services.

4.2. Recommandations

- L'application stricte des mesures de stabilisation prises entre le Gouvernement et la Banque centrale;
- Le suivi des évolutions des facteurs de la liquidité bancaire par la Banque centrale;
- L'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles pour améliorer la résilience de l'économie au choc exogène et assurer une croissance solide et inclusive avec un focus sur la mise en œuvre du programme local de développement de 145 territoires;
- Le suivi des stocks des produits alimentaires auprès des dépositaires pour prévenir les spéculations de fin d'année;
- La poursuite de la mise en œuvre effective des mesures et engagements convenus dans le cadre du Programme économique du Gouvernement appuyé par la Facilité Elargie du Crédit (FEC). ■